

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH

Séance du : 5 octobre 2009

Convocation du : 29 septembre 2009

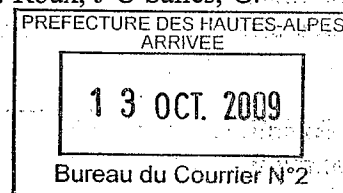
Objet : Maison des Services au Public. Convention avec le Centre Populaire d'Enseignement.

L'an deux mille neuf, le cinq octobre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Rabou, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : Martine Barbet

Etaient présents : R. Fournel, M. Barthélémy, A. Meier, G. Jullien, M. Mescle, G. Lesbros, J-M Bermond, R. Basset, M. Barbet, J-F Carré, M. Chautant, F. Roux, J-C Salles, G. Garcin, P. Schiazza, B. Faure, J-L Pelloux, P. Aubin.

Excusés : Claudette Mezière
Francis Reynaud remplacé par Michel Lonni
Raymond Uzès remplacé par Brigitte Soulat
Alain Chevalier remplacé par Sandrine Arnaud Salgado



Le Vice-Président chargé des Services aux Habitants, Jean-Louis Pelloux, expose aux conseillers la demande du Centre Populaire d'Enseignement pour disposer d'une salle à la Maison des Services au Public afin d'organiser des formations à Veynes.

Jean-Louis Pelloux indique les termes de la convention établie pour formaliser cette mise à disposition, dont le principe de facturer la location de la salle 20 €/ journée.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité la proposition du Vice-Président, autorise le Président à signer la convention.

votants : 21
pour : 21
abstention : 0
contre : 0

Ainsi fait et délibéré à Rabou, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président
Michel Mescle

A handwritten signature in black ink, enclosed in a large, hand-drawn oval. To the right of the signature is the official circular seal of the Communauté de Communes des Deux Buëch, featuring a central emblem and the text 'COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH' around the perimeter.